

Sylvie CHARLES  
Hôtel de Ville de WASQUEHAL  
1 rue Michelet  
59290 WASQUEHAL

Wasquehal, le 9 novembre 2024

Mail : [cylla@free.fr](mailto:cylla@free.fr)

Organisation des Nations Unis  
Monsieur GUETERRES  
Secrétaire Général  
405 East 42nd Street  
10017 New York USA

## **LETTRE OUVERTE LAR**

Objet :  
Entrée en Résistance des citoyennes et citoyens Français

Monsieur le secrétaire général,

Par la présente, je vous informe que les citoyennes et citoyens français ont l'obligation d'entrer en résistance, conformément à notre Constitution du 4 octobre 1958. En mars 2024, Emmanuel Macron Président de la République et l'ensemble des politiques ont été avisés de cette obligation, en raison du cumul des actes conduits en violation de notre Constitution, portant des atteintes graves aux droits et aux principes fondamentaux de notre Nation.

Il aurait été souhaitable, qu'Emmanuel Macron et nos politiques soient ouverts au dialogue, mais ils ont choisi, une fois de plus, d'ignorer les citoyens, et de persister dans leurs attaques. Aussi, cette déclaration d'entrée en résistance est faite afin d'officialiser la position de citoyens français, cela, conformément à l'article 2 de la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen de 1789. Tout citoyen a le droit et l'obligation d'entrer en résistance par tous moyens contre l'oppression et la violation de sa Constitution. C'est un droit inaliénable.

Cette entrée en résistance s'appuie sur des faits factuels : le terrorisme d'état exercé par le gouvernement, la violation répétitive de notre Constitution, l'ingérence de puissances étrangères et d'organisations internationales afin de nous retirer notre statut d'Etat souverain et la souveraineté de la Nation.

Ces faits ont été révélés grâce à une affaire d'Etat classée sans suite par notre Ministère de la Justice, puisque notre Ministère de l'Intérieur a refusé la demande d'Europol d'enquêter. Ce dossier porte sur le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme, le détournement de fonds publics en lien avec le grand banditisme, sur nos institutions et sur fond d'assassinat. Parmi les organismes bancaires cités dans ce dossier, figure la Banque des Règlements Internationaux Suisse ainsi qu'une société offshore.

De part la conduite d'investigations, il sera révélé que la lutte concernant le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme est un leurre. Ces activités sont entretenues et favorisées par un « dédoublement » du monde financier. Certaines structures bénéficient d'un statut de privilèges et d'immunité qui les place au-dessus des lois et des états, comme : la B.R.I (Banque des Règlements Internationaux Suisse) ou encore des banques d'investissement comme la BERD, (la Banque Européenne de Reconstruction et de Développement), la BAII (Banque Asiatique d'investissement) ...

Ce qui est le plus surprenant c'est qu'aucun Etat ne se soit aperçu de ce fait, alors même que les forces de l'ordre quant à elles, se trouvent confrontées à la réalité du terrain et se voient obligées d'arrêter leurs enquêtes à la porte de ces structures.

Eurogendfor et la FIEP, deux structures inconnues de la majorité des Français, comme des forces de l'ordre, vont alors apparaître au fil de notre enquête.

Eurogendfor, est une force de gendarmerie codirigée par la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal et les Pays-Bas, apparue pour la première fois en 2010, devant le parlement sous l'intitulé : création d'une force de gendarmerie, devant le parlement. Elle a pour langue officielle, l'anglais. Seulement dans les faits, cette force de gendarmerie existait au moins depuis 1994, sous les appellations, tantôt d'Eurofor, tantôt d'Euromarfor, et tantôt d'Eurogendfor. Question : qui finançait cette structure avant 2010 ? Et, pourquoi avoir créé cette structure pouvant intervenir sur les populations, sachant qu'elle est en mesure de remplir toutes missions en dehors des traités ? A cela s'ajoute son statut d'immunité et sa mise disposition comme c'est le cas pour l'OTAN, l'OCD, l'ONU ou toute autre organisation Ad hoc. Eurogendfor dont le blason est identique à celui des armées du réseau gladio, tout comme sa devise. Rappel : les Armées gladios mises en place dans les états occidentaux à l'insu des gouvernements par l'OTAN, soi-disant pour éviter l'invasion du communisme, ce qui n'est plus la version de l'OTAN aujourd'hui. C'est en 1990, que ces armées ont été découvertes en Italie, avec l'attentat de la Gare de Bologne en 1982.

Quant à la FIEP, qui a pour les initiales de France, Italie, Espagne et Portugal, elle est en lien avec le Conseil de l'Europe, l'ONU, l'OTAN, l'OSCE, Frontex, European Union Eternal Action (SEAE). C'est une association qui a été créée le 18 mai 1994, mais qui apparaît au côté d'Eurogendfor en 2018.

Si, l'armée Wagner est soudainement apparue sur le devant de la scène, en revanche EUROGENDFOR et la FIEP sont restées dans l'ombre. Néanmoins voici quelques missions d'EUROGENDFOR qui sont toujours en cours : Mission EUROP COPPS en Palestine qui a débuté en juin 2006 (*la Palestine fait partie de la FIEP*). Mission EU BAM RAFAH débutée en novembre 2005. Mission EUAM Ukraine qui a débuté en 2014 et qui est reconduite jusqu'en 2027, (*l'UKRAINE fait partie de la FIEP*). Mission EUFOR ALTHEA en Bosnie-Herzégovine mission qui a débuté depuis 2004...

Quant à la FIEP, elle est active mais elle intervient sous l'appellation « G4 initiative ». Ses missions ne sont pas clairement définies.

A cet égard, TV5monde considère, à tort, qu'Eurogendfor est légale parce qu'il est régi par un décret, mais oublie que les organismes qui font appel à Eurogendfor sont eux-mêmes en défaut avec leurs missions. La mise en place d'un état policier va à l'encontre d'un état démocratique. C'est probablement ce qui explique les échecs de l'ONU dans sa mission « d'ambassadeur de la paix ».

Au terme de 80 ans d'existence, l'ONU affiche un bilan négatif dans sa mission d'agent de la Paix. Il faut dire que vous avez une définition des plus particulière concernant la démocratie : « *La démocratie par et pour le peuple, sans le peuple* » constatons-nous dans les faits. C'est ce que l'on retrouve dans vos Conseils Nationaux de transition. En guise de démocratie, vous apportez pour la plupart des peuples, la pauvreté, la violence, la corruption, le totalitarisme... Comme au Yémen ou encore, à la République Démocratique du Congo qui vit un regain de violence depuis 2021. Le Burkina Faso qui se trouve sous le terrorisme. En Irak, où les Irakiens sont convaincus que leur pays a été offert à l'Iran. Ils sont victimes des forces de sécurité et de groupes militaires pro-iraniens. En Algérie, où la démocratie a été victime d'un pouvoir hybride conduisant à un régime totalitaire. L'hybridation, un nouveau mot pour définir « le terrorisme ».

Pour la paix, on retrouve cette même particularité. La paix est synonyme pour le commun des mortels, de conciliation, de calme, d'entente. Pour vous, au contraire, la paix, c'est la désunion, les hostilités, la trahison. Il faut se rendre à l'évidence, l'ONU à un sens des mots hétérodoxe.

Au fil des recherches, afin de comprendre l'objectif réel de l'ONU, nous découvrons le G77, créé le 26 octobre 1964, accrédité auprès de l'ONU. Le G77 qui compte 134 pays, est rejoint en 2014 par la Chine prenant l'appellation de « G77 +la Chine ». En septembre 2023, lors du sommet du « G77 et la Chine » vous alléguez : « *Depuis 60 ans, année après année, le « G77 et la Chine » sont en première ligne pour défendre l'équité, l'égalité, la justice et la solidarité.* »

Le G77 a été créé pour contrecarrer les pays occidentaux responsables de la pauvreté des pays d'Asie, du Moyen Orient et de l'Afrique selon vous. Et, le « G77+la Chine » a une devise « le nouvel ordre mondial pour le bien vivre ».

Lors du sommet du G20 auquel vous assistiez, nous découvrons sa devise qui est : « *« Une seule planète, une même famille, un seul avenir. Telle est notre Devise.* » Faut-il préciser que le G20, créé le 26 septembre 1999, est une structure informelle sans statut juridique ?

Mais ce n'est pas tout. Il y a aussi Organisation de la francophonie, qui est composée de plusieurs structures, toutes illégales, et, dont certaines sont infiltrées dans nos institutions. C'est le cas de l'APF, (*l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie*) qui siège dans notre Assemblée Nationale, l'AOMF (*Association Ombudsmans des Médiateurs de la Francophonie*) au siège du Défenseur des Droits, l'OIF, (*Organisation Internationale de la Francophonie*) qui se trouve à PARIS, elle est supervisée par l'IUP, (*Union Interparlementaire*) à Genève. Toutes ces structures sont, bien entendu, à notre charge. Là, la devise est : « pour une mondialisation multipolaire. »

Plus on avance dans le fonctionnement de l'ONU, plus apparaît la manipulation et la duperie. C'est l'ONU qui a élaboré le programme de développement durable à l'horizon 2030.

L'Horizon 2030 : Ce projet a été défini en 1972, pour être adopté en 2015. Au programme, 3 aspects fondamentaux : inclusion sociale, la croissance économique et la protection de l'environnement. Et, au préalable, l'accord de Paris de 1992 sur le réchauffement climatique. Il est également précisé, je cite : *Adopté à l'issue de négociations approfondies entre les Etats membres, le Programme 2030 doit être mis en œuvre par les gouvernements nationaux, qui seront tenus responsables de son application.* » Il est précisé : « *Le programme 2030 est universel, transformateur et fondé sur les droits.* » *Source ONU*

Un constat, la Société des Nations a été un échec. Aujourd'hui, comme au cours de l'histoire, les populations ont toujours subi les guerres, résultant des jeux de pouvoir de certaines personnes qui s'imposent par tous moyens aux Nations. La Charte de l'ONU a été finalisée au cours de la conférence Dumbarton Oaks et de Yalta, les 21 septembre au 7 octobre 1944, par les Etats-Unis, la Russie, le Royaume-Uni, la Chine, la France n'était pas présente.

Le 21 avril 1944, le gouvernement provisoire de la France avait pris une ordonnance portant organisation des pouvoirs publics en France après la libération. « *Article 1 : le Peuple français décidera souverainement de ses institutions* ». René Coty, le Général De Gaulle ne se contentaient pas d'évoquer la démocratie, ils lui ont permis d'exister.

Aujourd'hui les événements donnent raison au Général De Gaulle, il ne faisait pas confiance à l'ONU, ni à l'OTAN, il avait d'ailleurs retiré la France de l'OTAN à juste titre. La France a été acceptée à la table des Nations avec le statut d'Etat permanent dans le seul but de duper les populations mais également pour œuvrer à son anéantissement. Vous infiltrerez les Etats, comme en France et vous les rongez de l'intérieur. Pour cela vous avez recours à des organisations criminelles. Qui a donné l'ordre d'intégrer le produit de la drogue et de la prostitution ? L'ONU. Dans la majorité des pays où l'ONU est passée

comme au Kosovo, le trafic d'organes et d'êtres humains sont en expansion. Ce qui explique pourquoi la France est devenue un centre d'accueil de la criminalité.

Au regard de ce qui se passe aujourd'hui dans le monde, et des sujets abordés lors du « G77+la Chine » comme au G20, on ne peut que constater que le sort des populations n'est pas au centre de vos préoccupations et, ne l'a jamais été comme en 2010. En 2010, suite au passage de l'ONU en Haïti a été celle-ci a été confronté à une épidémie de choléra. Il a fallu attendre 6 mois et 9300 morts pour que votre prédécesseur, Ban Ki-moon se décide à intervenir. Il va présenter ses excuses, et bien que la responsabilité de l'ONU ait été reconnue, il n'y a eu aucune condamnation, l'ONU a l'immunité, comme toutes ses organisations ont l'immunité.

Aussi, je vous invite à prendre connaissance des articles suivants de notre Constitution du 4 octobre 1958 texte original : « l'article 1 : « *La République et les peuples des Territoires d'Outre-Mer qui, par un acte de libre détermination, adoptent la présente Constitution instituent une Communauté. La Communauté est fondée sur l'égalité et la solidarité des peuples qui la composent.* »

Article 2 : *La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances...* »

Article 3 : « *La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie de référendum. Aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice... Sont électeurs, dans les conditions déterminées par la loi, tous les nationaux français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques.* »

Article 4 : « *Les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils se forment et exercent leur activité librement. Ils doivent respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie.* »

L'ONU ne peut pas ignorer que la France est un état de droit, que le peuple à la souveraineté de la Nation, que nous avons un régime semi présidentiel. Ce qui signifie que le Président de la République comme tout autre membre politique ne peut pas prendre de décision à l'insu des citoyens. D'autant plus, lorsque ces décisions engagent la responsabilité de la France, son honneur, sa crédibilité, ses deniers publics.

Vous n'avez pas réagi devant la violation de notre Constitution par Emmanuel Macron, ce qui confirme que l'ONU n'est pas pour la démocratie. Comme on peut démontrer que l'ONU s'est servie de la France pour tromper les populations.

C'est pourquoi vous êtes prié de prendre acte que les citoyennes et les citoyens français ont l'obligation d'entrer en résistance, en raison de la complicité étatique avec le système des Nations Unies, dans l'atteinte des droits fondamentaux des Français, l'ingérence et le détournement de fonds publics. Actuellement, nous constituons la liste des membres de l'ONU en France. Les privilèges et immunités, de l'ONU ainsi que pour tous les organismes du « Système des Nations Unies » sont remis en cause, tout comme la compétence de l'OMS dans la gestion de la COVID19.

Veillez recevoir, Monsieur le secrétaire générale, l'assurance de mes salutations distinguées.

Sylvie CHARLES

PJ : Lettre ouverte à Emmanuel Macron